Tarification de l'approvisionnement public en eau

La tarification de l'eau et des services liés à l'eau constitue un instrument important pour gérer la demande et promouvoir une utilisation efficiente de la ressource, répartir l'eau entre les utilisations concurrentes et lever des recettes pour financer l'investissement dans les infrastructures et services de l'eau. Les consommateurs qui paient l'eau à un prix inférieur à son coût ont tendance à l'utiliser de façon peu efficiente. Cela étant, des tarifs élevés peuvent compliquer l'accès à l'eau des consommateurs pauvres ; le caractère abordable de la facture d'eau pour les ménages à faible revenu est un aspect qu'il ne faut pas perdre de vue.

Définitions

Les indicateurs présentés ici concernent les prix de l'approvisionnement public en eau payés par les ménages et les petites entreprises dans certaines villes et la structure tarifaire correspondante.

Les prix sont ceux de 2013, exprimés en USD du 31 décembre 2013. Afin de faciliter les comparaisons entre les villes, il s'agit des prix que paient pour un mètre cube d'eau de distribution les clients qui ont une consommation annuelle de 200 $\mathrm{m}^3.$ Ils ne reflètent pas forcément l'intégralité du coût des services de l'eau.

Il importe de garder à l'esprit que les prix de l'eau varient sensiblement à l'intérieur des pays, et que l'indicateur devrait être complété par des informations sur les tarifs de l'eau destinés à d'autres grands types d'usage (industrie, agriculture) et sur les taux de couverture des coûts.

En bref

Dans les pays de l'OCDE, une plus grande proportion des coûts associés à la fourniture des services de l'eau est aujourd'hui récupérée via les tarifs. Cela transparaît dans les hausses de prix parfois substantielles observées depuis dix ans et dans l'évolution des structures tarifaires, qui reflètent mieux les coûts de consommation et de traitement.

Les structures des tarifs de distribution d'eau varient entre les pays et à l'intérieur de chacun. La diversité à l'intérieur d'un pays reflète le degré de décentralisation de la fonction de fixation des tarifs, ainsi que la variabilité des coûts de fourniture des services de l'eau selon les endroits, particulièrement en milieu rural.

Une pratique qui gagne du terrain dans certains pays de l'OCDE est la facturation d'une redevance fixe en plus de la redevance volumétrique, ou l'augmentation progressive du poids des éléments fixes dans la facture d'eau.

Par ailleurs, la tarification de l'eau est de plus en plus souvent complétée par d'autres mesures : redevances de prélèvement et de pollution, permis négociables, compteurs intelligents, réutilisation de l'eau et innovation.

Parallèlement, on note une exigence croissante d'application de normes plus strictes et de technologies plus évoluées en matière de potabilisation de l'eau et d'assainissement, qui répond à la présence persistante de nitrates et de pesticides dans beaucoup de masses d'eau et aux nouvelles préoccupations suscitées par les micropolluants et les perturbateurs endocriniens. Relever ces défis coûtera cher et pourrait entraîner un renchérissement de l'eau dans de nombreux pays.

Comparabilité

On ne dispose que de données partielles sur les tarifs de l'eau et les structures tarifaires. Vu que ces tarifs et structures varient entre les pays, à l'intérieur des pays et selon les différents groupes de consommateurs, il est difficile de calculer des moyennes nationales satisfaisantes. Il n'existe que peu de données cohérentes sur les tarifs de l'eau à usage industriel et agricole.

Source

Association internationale de l'eau (2014), International Statistics for Water Services, www.iwa-network.org.

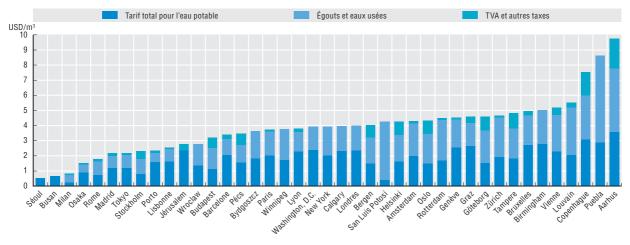
Pour en savoir plus

- OCDE (2015), Water Resources Allocation : Sharing Risks and Opportunities, Études de l'OCDE sur l'eau, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264229631-en.
- OCDE (2012), Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050: Les conséquences de l'inaction, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/env_outlook-2012-fr.
- OCDE (2009), De l'eau pour tous : Perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement, Études de l'OCDE sur l'eau, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264059511-fr.
- Travaux de l'OCDE sur l'eau, www.oecd.org/fr/environnement/ressources/ledefideleaulareponsedelocde.htm.
- Informations sur les données concernant Israël : http://dx.doi.org/ 10.1787/888932315602.

Tarification de l'approvisionnement public en eau

Graphique 1.22. Prix de l'eau dans une sélection de grandes villes, 2013

Total des redevances annuelles et structure tarifaire



Source: Association internationale de l'eau (2014), International Statistics for Water Services.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933365091

Tableau 1.6. Prix de l'eau dans une sélection de grandes villes, 2013

Total des redevances annuelles

	Ville	USD/m ³		Ville	USD/m ³		Ville	USD/m ³
Angleterre et Pays des Galles	Birmingham	5.02	États-Unis (cont.)	Chicago	1.46	Japon (cont.)	Fukuoka	2.24
	Cardiff	5.85		Denver	2.64		Sapporo	2.27
	Londres	3.98		Miami	1.01		Sendai	2.79
	Manchester	5.77	Espagne	Barcelone	3.40		Tokyo	2.18
	Leeds	5.18		Bilbao	2.16		Yokohama	2.02
Autriche	Graz	4.59		Madrid	2.17	Mexique	San Luis Potosi	4.25
	Innsbruck	5.00		Séville	2.99		Guadalajara	0.87
	Linz	3.18		Valence	2.69		León, Guanajuato	4.87
	Salzburg	6.15	Finlande	Espoo	4.63		Monterrey	4.72
	Vienne	5.20		Helsinki	4.63		Puebla	8.62
Belgique	Louvain	5.52		Oulu	5.21	Norvège	Bergen	4.03
	Anvers	4.29		Tampere	5.30		Oslo	4.32
	Bruxelles	4.95		Turku	6.39		Trondheim	5.00
	Liège	6.24		Vantaa	4.63	Pays-Bas	Amsterdam	4.53
	Courtrai	5.62	France	Bordeaux	4.43		Rotterdam	4.71
	Gand	5.11		Lille	5.03		La Haye	5.00
	Charleroi	5.95		Lyon	4.04		Utrecht	4.28
Canada	Calgary	3.98		Paris	4.16		Eindhoven	3.35
	Winnipeg	3.76		Strasbourg	4.19		Maastricht	4.16
	Regina	4.52		Reims	4.32	Pologne	Bydgoszcz	3.64
	Richmond	5.04		Nancy	4.15		Wroclaw	2.77
	Durham	3.27		Le Havre	5.83		Radom	2.75
Corée	Séoul	0.53		Marseille	4.75		Tarnow	2.86
	Busan	0.65		Brest	6.15	Portugal	Lisbonne	2.57
	Daegu	0.55	Hongrie	Budapest	3.21		Porto	2.39
	Incheon	0.61		Debrecen	2.43		Braga	2.38
	Gwangju	0.50		Miskolc	2.59		Coimbra	2.69
	Daejeon	0.49		Pécs	3.48		Faro	2.32
	Ulsan	0.83		Kaposvár	2.05	Suède	Stockholm	2.52
	Gyeounggi	0.59	Israël	Jérusalem	2.76		Göteborg	4.59
Danemark	Aalborg	9.48	Italie	Bologne	2.40		Malmö	3.22
	Aarhus	9.80		Milan	0.83		Uppsala	4.55
	Copenhague	7.63		Naples	1.78		Linköping	4.64
	Esbjerg	8.52		Rome	1.78	Suisse	Genève	4.52
	Odense	9.37		Turin	2.25		Zürich	4.65
États-Unis	New York	3.94	Japon	Nagoya	1.67		Lausanne	4.36
	Washington D.C.	4.18		Osaka	1.53		Bale	4.57
	Los Angeles	2.72		Hiroshima	1.90		Berne	6.22

Source : Association internationale de l'eau (2014), International Statistics for Water Services.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933365503



Extrait de : Environment at a Glance 2015 OECD Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264235199-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Tarification de l'approvisionnement public en eau », dans *Environment at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264255531-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

